

Législature 2021-2026

Séance du 2 novembre 2023

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°64

Société Charmag SA

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

La société Charmag SA a notifié le Conseil communal le 25 octobre 2023 de son retrait d'intérêt pour le Campus industriel Plein Sud. En effet, le nouveau projet d'usine est envisagé sur une commune voisine. Une première réunion de travail qui était planifiée le 6 novembre 2023 avec M. Samuel Clerc de la Promotion économique du Canton de Fribourg et le développeur ORE SA a donc également été annulée.

Les premières discussions avec la société Charmag SA remontent à 2007, avec la réservation d'un terrain de 12'000 m² en Piolet. S'en sont suivies une réservation de 10'000 m² sur la zone du Marais en 2016, puis une nouvelle réservation de deux parcelles en 2018 sur la zone Plein Sud.

A chaque fois, la Commune a accepté les prolongations de réservations afin de répondre au mieux à une société staviacoise souhaitant se développer sur le terrain local.

Le Conseil communal prend acte de cette décision et reste ouvert pour entamer une réflexion conjointe et constructive à l'aboutissement du projet en terres staviacoises.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot
Syndic

Armand Villadoniga
Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Eric Chassot, Dicastère de la promotion économique